



الجمعية المغربية للمخطبات الإشعاعية
Société Marocaine de Radiologie
Moroccan Society of Radiology



SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DE RADIOLOGIE
& D'IMAGERIE MÉDICALE

24^{èmes} Journées de l'Association Franco-Marocaine de Radiologie

Sous les thèmes :

Imagerie des Urgences

Imagerie des Maladies de système

Journée Pré congrès

**Imagerie du foie, pancréas
et voies biliaires**

14 Mai 2026

en Collaboration avec l'ESOR
(European School Of Radiology)



**15-16
Mai
2026**

**PALAIS DES CONGRÈS
GRAND MOGADOR AGDAL**

Marrakech



Beyond Com

GSM : (+212) 661 736 028

E-mail : beyondcom.3c@gmail.com

www.beyondcom.ma



Secrétariat SMR

Tél : Mr El Gorai +212 666 775 778

E-mail : secretariat.smradiologie@gmail.com

Adresse : Faculté de médecine et de pharmacie
de Marrakech - www.smradiologie.org

Dossier de Sponsoring

24^{èmes} Journées de l'Association
Franco-Marocaine de Radiologie
Marrakech 2026

Sommaire

01	
Savoir plus sur la SMR	
Mot des présidentes	01
Membres du bureau	02
Les journées de l'AFMR	03

02	
Moyens de Communication	
Application mobile	04
Site web	05
Réseaux sociaux	06

03	
Programme	
Pré-Programme ESOR	07
Pré-Programme des 24 ^{èmes} journées	09

04	
Inscription et hébergement	
Plateforme d'inscription	12
Inscription et réservation	13
Détails des prestations	14

05	
Sponsoring	
Ils nous ont fait confiance!	15
Plan d'exposition	16
Frais de sponsoring	17
Pour plus de visibilité	18
Termes et conditions	20



01

**Savoir plus
sur la SMR**



Mot des présidentes

Mot de la présidente de la SMR
et de la présidente du congrès



**Pr. Najat Cherif Idrissi
El Ganouni**

Présidente de la Société Marocaine
de Radiologie (SMR)

Najat cherif idrissi el ganouni



Pr. Siham Salam

Présidente des 24^{èmes} Journées
de l'Association Franco-Marocaine
de Radiologie

Siham Salam

Chers collègues, Chers amis, Chers partenaires,

C'est un immense honneur et un réel plaisir de vous accueillir à Marrakech pour une nouvelle édition des journées Franco-Marocaines de Radiologie qui représente un rendez-vous incontournable dans le calendrier scientifique des radiologues marocains.

Cette année, nous avons choisi d'explorer deux piliers majeurs de notre pratique quotidienne : l'imagerie des maladies de système et l'imagerie des urgences.

Les pathologies systémiques, par leur complexité, exigent de notre part une expertise transversale et une collaboration étroite avec les cliniciens. Parallèlement, la gestion de l'urgence reste le cœur de nos services, où la rapidité et la précision de notre diagnostic sont déterminantes pour le pronostic vital des patients.

En pré congrès, nous avons le privilège d'organiser une journée scientifique en collaboration avec l'ESOR (European School of Radiology). Cette session de haut niveau, dédiée à l'imagerie du foie, du pancréas et des voies biliaires, bénéficie de l'expérience de tuteurs européens de renom et promet une mise à jour académique de premier plan. La réussite de cet événement repose sur une dynamique collective dans laquelle votre engagement joue un rôle essentiel.

Aux côtés de nos conférenciers nationaux et internationaux, qui partagent leur expertise et les avancées les plus récentes de la discipline, votre présence contribue activement à la qualité et au rayonnement de ce congrès.

Au-delà des présentations scientifiques, ce rendez-vous est un véritable espace d'échange entre experts, cliniciens et acteurs industriels.

Votre participation favorise le dialogue entre innovation technologique et pratique médicale, un lien indispensable à l'évolution de la radiologie moderne. En présentant vos solutions et en échangeant avec les congressistes dans l'espace d'exposition, vous contribuez concrètement à façonner les outils et les pratiques de demain.

Nous tenons à vous exprimer notre sincère reconnaissance pour votre confiance, votre fidélité et votre soutien. Votre engagement à nos côtés permet de maintenir un haut niveau d'exigence scientifique et technologique, au bénéfice de toute la communauté.

Nous vous souhaitons un excellent congrès, riche en rencontres fructueuses, en opportunités de collaboration et en perspectives de développement partagé.

Vive la Radiologie Franco-Marocaine !



Membre du bureau

de la Société Marocaine
de Radiologie



Najat Cherif Idrissi El Ganouni

Présidente



Nadia Moussali

Vice présidente



Siham Salam

Secrétaire Générale



Imane Kamaoui

SG. Adjointe



Laila Bouhdary

Trésorière



Jamal Harouch

Trésorier adjoint



Assia Bouayad

Assesseur



Abdeljalil El Qessar

Assesseur



Mustafa Maâroufi

Assesseur



SMR

الجمعية المغربية للطب الإشعاعي
Société Marocaine de Radiologie
Moroccan Society of Radiology
www.smradiologie.org



Les Journées de l'AFMR

de la Société Marocaine
de Radiologie

Les Journées de l'Association Franco-Marocaine de Radiologie (JAFMR) constituent un rendez-vous scientifique de premier plan, rassemblant les spécialistes de la radiologie du Maroc et de la France. Organisées par la Société Marocaine de Radiologie (SMR), elles représentent un espace privilégié d'échange et de collaboration, dédié au partage d'expertises, à la présentation des travaux les plus récents et à l'exploration des innovations technologiques qui façonnent l'évolution de la radiologie.



Échanger des connaissances

Présenter les dernières avancées scientifiques, technologiques et cliniques dans le domaine de la radiologie.



Partager des expériences

Discuter des cas cliniques, des bonnes pratiques et des défis rencontrés dans la pratique quotidienne de la radiologie.



Promouvoir l'innovation

Explorer les dernières innovations technologiques, les avancées protocolaires et les nouvelles stratégies diagnostiques.



Renforcer le réseau professionnel

Permettre des rencontres entre experts, praticiens, techniciens chercheurs, étudiants et industriels.



02

**Moyens de
Communication**



Application mobile

Des 24^{èmes} Journées de l'Association
Franco-Marocaine de Radiologie

Restez informés et interagissez à chaque étape du congrès grâce à l'application officielle. Véritable outil digital incontournable, elle vous permet de découvrir les intervenants, consulter les e-posters, identifier les sponsors et participer aux sessions interactives du programme.

En quelques clics, organisez votre planning, localisez les exposants et sélectionnez les résumés qui vous intéressent. À tout moment, prenez des notes et exportez facilement les contenus et informations essentiels.



TÉLÉCHARGER L'APP MOBILE

La radiologie à portée de main.
Connecter les experts, partager l'excellence

BIËNTOT DISPONIBLE

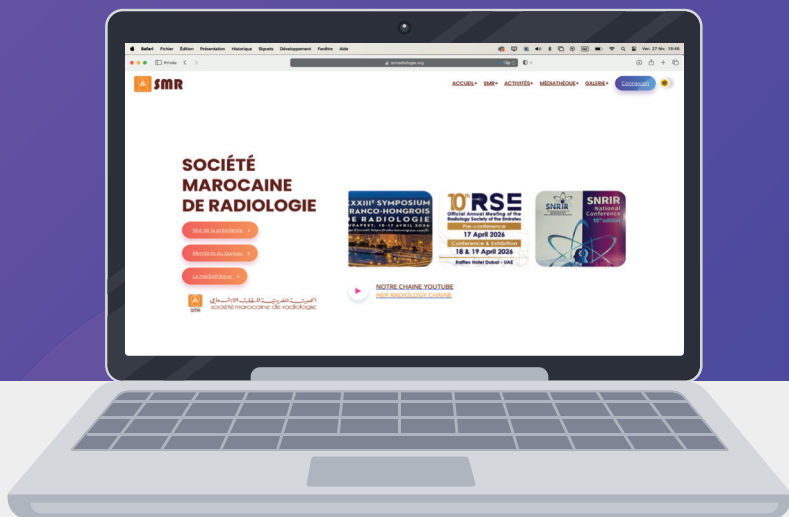


Site Web

de la Société Marocaine
de Radiologie

CONSULTEZ NOTRE SITE WEB

Notre site web centralise l'ensemble des informations clés de l'événement : programme scientifique, intervenants, inscriptions, partenaires et renseignements pratiques. Il simplifie l'organisation et vous offre également un accès complet à toutes les informations relatives à la SMR : Société Marocaine de Radiologie.



www.smradiologie.org

Toutes les informations concernant le congrès
sont à votre disposition

CLIQUEZ-ICI 



Réseaux Sociaux

de la Société Marocaine
de Radiologie



Société Marocaine de Radiologie

- ☐ Société Marocaine de Radiologie
- ☐ Société Marocaine de Radiologie

Agence organisatrice : Beyond Com

- ☐ Beyondcom 3c
- ☐ Beyond Com TV



03

**Pré-Programme
Scientifique**



Pré-Programme

Journée ESOR : European
School of Radiology

Jeudi 14 Mai 2026

www.smradiologie.org

ESOR VISITING PROFESSORSHIP PROGRAMME TO MOROCCO

08:00-08:45 : Registration

08:45-09:00 : Welcome and introduction

09:00-09:30 : Le foie est dysmorphique: est-ce une cirrhose?

The liver is dysmorphic: is it cirrhosis?

Valérie Vilgrain, Cligny/FR
Hôpital Beaujon

09:30-10:00 : Cholangiocarcinome intra-et extrahépatique: les nouveautés

Intrahepatic and extrahepatic cholangiocarcinoma: what's new

Maria Antonietta Bali, Rome/IT
Fondazione Policlinico Universitario Agostino Gemelli IRCCS Università Cattolica
del Sacro Cuore

10:00-10:30 : Lésions kystiques du pancréas: guide de survie

Cystic lesions of the pancreas: survival guide

Carlos Valls, Stockholm/SE
Karolinska University Hospital

10:30-10:50 : Coffee break

10:50-13:00 : Workshops

	Speaker 1	Speaker 2	Speaker 3
10:50-11:30	Group 1	Group 2	Group 3
11:35-12:15	Group 2	Group 3	Group 1
12:20-13:00	Group 3	Group 1	Group 2

13:00-14:00 : Lunch break

ESOR
EUROPEAN SCHOOL
OF RADIOLOGY

www.esor.org



Pré-Programme

Journée ESOR : European
School of Radiology

Jeudi 14 Mai 2026

www.smradiologie.org

14:00-14:30 : Tumeurs neuroendocrines: les différentes présentations

Neuroendocrine tumors: different presentations

Carlos Valls, Stockholm/SE
Karolinska University Hospital

14:30-15:00 : Comment approcher les maladies vasculaires du foie

How to approach vascular diseases of the liver

Valérie Vilgrain, Clichy/FR
Hôpital Beaujon

15:00-15:30 : Reconnaître les différentes cholangites

Recognising different types of cholangitis

Maria Antonietta Bali, Rome/IT
Fondazione Policlinico Universitario Agostino Gemelli IRCCS Università Cattolica
del Sacro Cuore

15:30-15:50 : Coffee break

15:50-18:00 : Workshops

	Speaker 1	Speaker 2	Speaker 3
15:50-16:30	Group 1	Group 2	Group 3
16:35-17:15	Group 2	Group 3	Group 1
17:20-18:00	Group 3	Group 1	Group 2

18:00 : Course Evaluation and End

ESOR
EUROPEAN SCHOOL
OF RADIOLOGY

www.esor.org



Pré-Programme

24^{èmes} Journées de l'Association
Franco-Marocaine de Radiologie

Vendredi 15 Mai 2026

www.smradiologie.org

08h00-09h30 : Communications orales des résidents

09h30-11h00 : Ateliers pratiques

Atelier 1	Atelier 2	Atelier 3	Atelier 4	Atelier 5
Urgences ORL: cas cliniques	Urgences hépato biliaires et pancréas	Gestion des urgences au cabinet de radiologie	Urgences pédiatriques	Maladies de système

11h00-11h30 : Pause-Café

11h30-13h00 : Ateliers pratiques

Atelier 1	Atelier 2	Atelier 3	Atelier 4	Atelier 5
Urgences ORL: cas cliniques	Urgences hépato biliaires et pancréas	Gestion des urgences au cabinet de radiologie	Urgences pédiatriques	Maladies de système



SMR

الجمعية المغربية للطب الإشعاعي

Société Marocaine de Radiologie

Moroccan Society of Radiology

www.smradiologie.org



Pré-Programme

24^{èmes} Journées de l'Association
Franco-Marocaine de Radiologie

Vendredi 15 Mai 2026

www.smradiologie.org

Session 1 : Imagerie des Maladies systémiques

15h00-15h15: Introduction clinique : Ce que le radiologue doit connaître des maladies systémiques

15h15-15h35: Atteintes ostéo-articulaires et enthésopathies dans les maladies systémiques

15h35-15h55: Atteinte du SNC au cours des maladies systémiques

15h55-16h10: Symposium



16h10-16h20 : Discussion

16h20-17h00 : Pause-Café

Session 2 : Maladies systémiques et atteinte cardio-thoracique

17h00-17h20: Imagerie des atteintes pulmonaires au cours des maladies systémiques

17h20-17h50: Atteintes cardio vasculaires et maladies de système



17h50-18h00 : Discussion

18h00-18h30 : Inauguration officielle



SMR

الجمعية المغربية للطب الإشعاعي

Société Marocaine de Radiologie

Moroccan Society of Radiology

www.smradiologie.org



Pré-Programme

24^{èmes} Journées de l'Association
Franco-Marocaine de Radiologie

Samedi 16 Mai 2026

www.smradiologie.org

Session 1 : Imagerie des urgences

08h45-09h05: Urgences abdominales des organes creux

09h05-09h25: Urgences abdominales des organes pleins

09h25-09h45: Urgences abdominales vasculaires



10h05-10h15 : Discussion

10h15-10h45 : Pause-Café

Session 2 : Imagerie des urgences

10h45-11h05: Urgences thoraciques

11h05-11h25: Urgences cardiaques

11h25-11h45: Urgences Musculo squelettique

11h45-12h05: Symposium



12h05-12h15 : Discussion

Session 3 : Imagerie des urgences

14h30-14h50: Les urgences abdomino pelviennes et grossesse

14h50-15h20: Les urgences placentaires

15h20-15h40: Urgences pelviennes



15h40-15h50 : Discussion

15h50-16h30 : Pause-Café

Session 4 : Imagerie des urgences

16h30-16h50: Urgences Neurologiques non traumatiques

16h50-17h10: Urgences ophtalmologiques

17h10-17h25: Symposium



17h25-17h35 : Discussion

17h35-18h00: Cas cliniques en neuro-imagerie (vasculaire et non vasculaire)

18h00-18h15: Annonce résultat SERM et Clôture



04

Inscription
et hébergement



Plateforme d'inscription

24^{èmes} Journées de l'Association
Franco-Marocaine de Radiologie



الجمعية المغربية للطب الإشعاعي
Société Marocaine de Radiologie
Moroccan Society of Radiology

24^{èmes}

Journées de l'Association Franco-Marocaine de Radiologie

Sous les thèmes
Imagerie des Urgences
Imagerie des Maladies de système

Journée Pré congrès
Imagerie du foie, pancréas et voies biliaires
14 Mai 2026

**15-16
Mai
2026**

PALAIS DES CONGRÈS
GRAND MOGADOR AGDAL
Marrakech

en Collaboration avec l'ESOR
(European School Of Radiology)





SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DE RADIOLOGIE
& D'IMAGERIE MÉDICALE

Créez votre compte

Informations personnelles

Nom Prénom

Adresse e-mail N° de téléphone

Sécurité

Mot de passe Confirmez le mot de passe

Votre email doit être valide. Si la connexion échoue, vérifiez l'orthographe.



Créez votre compte

Informations personnelles

Nom Prénom

Adresse e-mail N° de téléphone

Informations sur la société

Nom de la société

SIS

Sécurité

Mot de passe Confirmez le mot de passe

Votre email doit être valide. Si la connexion échoue, vérifiez l'orthographe.

- L'inscription ainsi que l'hébergement doivent être réalisés via notre plateforme.
- L'inscription sur notre plateforme sera clôturée le 01 mai.
- À partir du 1^{er} mai : Inscription on the site
- Notre département IT reste à votre disposition pour toute assistance si nécessaire.



SMR

الجمعية المغربية للطب الإشعاعي
Société Marocaine de Radiologie
Moroccan Society of Radiology
www.smradologie.org



Inscription et réservation

24^{èmes} Journées de l'Association
Franco-Marocaine de Radiologie

 Inscription Seule Tarifs en MAD		Avant le 11 avril 2026	du 12 avril 2026 au 01 mai 2026	Sur place
	Senior	1500	1800	2000
	Médecin non radiologue	1500	1800	2000
	Ingénieur biomédical	800	900	1000
	Résident	700	800	1000
	Technicien	500	500	500

Early bird : Avant le 11 avril 2026

Hôtel Grand Mogador Agdal Tarifs en MAD	3 nuitées*			2 nuitées*		
	Pack I Inscription + 3 nuitées chambre single	Pack II Inscription + 3 nuitées Chambre double	Pack III Inscription + 3 nuitées chambre twin (2 médecins)	Pack IV Inscription + 2 nuitées chambre single	Pack V Inscription + 2 nuitées Chambre double	Pack VI Inscription + 2 nuitées chambre twin (2 médecins)
Senior	4450	4850	6350	3500	3780	5280
Résident	3650	4050	4750	2700	2980	3680
Technicien	3450	3850	4350	2500	2780	3280

Mid Term : du 12 avril au 01 mai 2026

Hôtel Grand Mogador Agdal Tarifs en MAD	3 nuitées*			2 nuitées*		
	Pack I Inscription + 3 nuitées chambre single	Pack II Inscription + 3 nuitées Chambre double	Pack III Inscription + 3 nuitées chambre twin (2 médecins)	Pack IV Inscription + 2 nuitées chambre single	Pack V Inscription + 2 nuitées Chambre double	Pack VI Inscription + 2 nuitées chambre twin (2 médecins)
Senior	4750	5150	6950	3800	4100	5880
Résident	3750	4150	4950	2800	3100	3880
Technicien	3450	3850	4350	2500	2780	3280

- Les informations concernant les différents packs sont disponibles sur la page 14.
- L'hébergement sera attribué selon la date de confirmation et la disponibilité (1^{er}confirmé, 1^{er}servi).
- L'hébergement est prévu à l'hôtel Grand Mogador Agdal
- ***3 nuitées** : Jeudi 14 mai, Vendredi 15 mai et Samedi 16 mai / ***2 nuitées** : Vendredi 15 mai et Samedi 16 mai
- Aucune annulation n'est acceptée après confirmation de réservation des chambres.



Détails des prestations

24^{èmes} Journées de l'Association
Franco-Marocaine de Radiologie

		3 nuitées			2 nuitées		
Prestation	Inscription	Inscription + 3 nuitées chambre single	Inscription + 3 nuitées Chambre double	Inscription + 3 nuitées chambre twin (2médecins)	Inscription + 2 nuitées chambre single	Inscription + 2 nuitées Chambre double	Inscription + 2 nuitées chambre twin (2médecins)
 Hébergement							
14 Mai	Chambre single en BB	✓					
	Chambre double en BB		✓	✓			
15 Mai	Chambre single en BB	✓			✓		
	Chambre double en BB		✓	✓		✓	✓
16 Mai	Chambre single en BB	✓			✓		
	Chambre double en BB		✓	✓		✓	✓
 Pauses-café							
14 Mai	Pause café matin						
	Pause café après midi						
15 Mai	Pause café matin	✓	✓	✓	✓	✓	✓✓
	Pause café après midi	✓	✓	✓	✓	✓	✓✓
16 Mai	Pause café matin	✓	✓	✓	✓	✓	✓✓
	Pause café après midi	✓	✓	✓	✓	✓	✓✓
 Repas							
14 Mai	Déjeuner						
	Dîner						
15 Mai	Déjeuner	✓	✓	✓	✓	✓	✓✓
	Dîner						
16 Mai	Déjeuner	✓	✓	✓	✓	✓	✓✓
	Dîner	✓	✓	✓	✓	✓	✓✓

- Le tableau ci dessus vous détaille toutes les prestations incluses dans les packages.
- La présentation du badge est obligatoire pour accéder au centre de conférences.
- Les badges ne doivent en aucun cas être donné à d'autres personnes.



05

Sponsoring



Ils nous ont fait confiance!

24^{èmes} Journées de l'Association
Franco-Marocaine de Radiologie

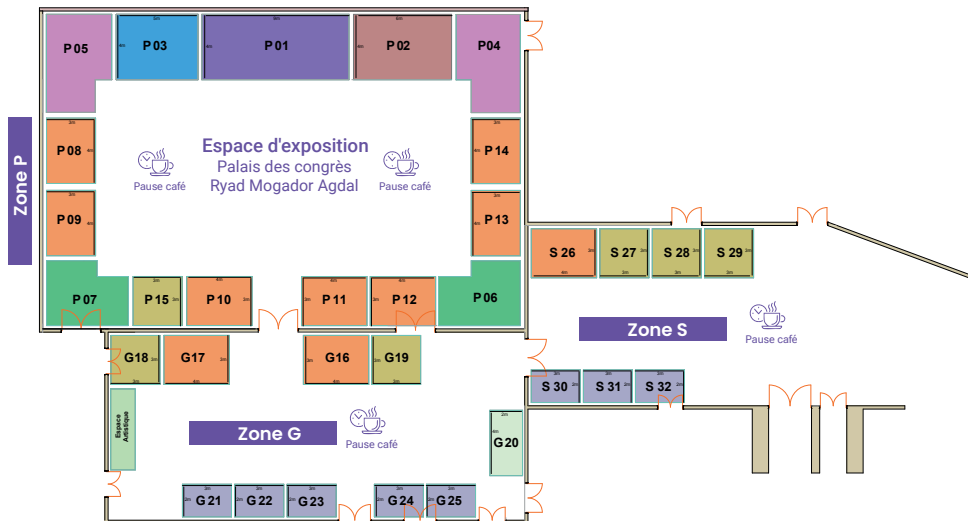


*Nous vous remercions
pour votre fidélité ♥*



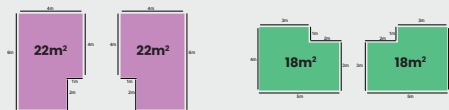
Plan d'exposition

24^{èmes} Journées de l'Association
Franco-Marocaine de Radiologie



Légende

- Stand 36m² (9mx4m)
- Stand 24m² (6mx4m)
- Stand 20m² (5mx4m)
- Stand 12m² (4mx3m)
- Stand 9m² (3mx3m)
- Stand 8m² (2mx4m)
- Stand 6m² (3mx2m)



SMR

الجمعية المغربية للطب الإشعاعي

Société Marocaine de Radiologie

Moroccan Society of Radiology

www.smradiologie.org



Frais de sponsoring

24^{èmes} Journées de l'Association
Franco-Marocaine de Radiologie

Zone	Métrage	Tarifs /m ² en Mad TTC	Nbre de badges
Zone P Platinum 	36m ²	8000	6
	24m ²		5
	22m ²		5
	20m ²		4
	18m ²		4
	12m ²		3
	09m ²		2
Zone G Gold 	12m ²	7000	2
	09m ²		2
	08m ²		1
	06m ²		1
Zone S Silver	12m ²	5000	2
	09m ²		1
	06m ²		1

NB :

- Le plan des stands pourrait subir des modifications si besoin est.
- Possibilité de fusionner des stands mitoyens.
- Tous les stands doivent être construits.
- Badge supplémentaire pour sponsors : **600 MAD par jour**.
- Les termes et conditions générales doivent être signés et cachetés (Page 20).



Pour toute demande concernant un espace supplémentaire ou des stands institutionnels, veuillez contacter l'Agence Beyond Equipment

Email : contact@beyondequipment.ma

GSM : 06.61.21.38.51

Site web : www.beyondequipment.ma



SMR

الجمعية المغربية للطب الإشعاعي
Société Marocaine de Radiologie
Moroccan Society of Radiology
www.smradiologie.org



Pour plus de visibilité

Durant les 24^{èmes} Journées de l'Association
Franco-Marocaine de Radiologie

Découvrez l'ensemble des actions et stratégies qui vous permettront d'accroître votre visibilité, de vous démarquer grâce à des présentations captivantes, des contributions de qualité, un networking efficace et une interaction active avec les participants. Cela vous permettra d'optimiser l'impact de votre présence, de renforcer votre réputation, d'établir des connexions avec des experts du domaine et de promouvoir vos travaux ou innovations en radiologie.

Séances sectorielles		
 Symposium	• Logo sur le totem devant la salle de séance • Logo devant le titre du symposium sur le programme	50 000
 Atelier	• Logo sur le totem devant la salle de séance • Logo devant le titre de l'atelier sur le programme	50 000



SMR

الجمعية المغربية للطب الإشعاعي

Société Marocaine de Radiologie

Moroccan Society of Radiology

www.smradiologie.org



Pour plus de visibilité

Durant les 24^{èmes} Journées de l'Association
Franco-Marocaine de Radiologie

Plus de visibilité durant l'événement!

Profitez d'une opportunité unique pour mettre en avant votre marque auprès d'un large public. Choisissez parmi nos différentes options d'insertion publicitaire et bénéficiez d'une visibilité adaptée à vos objectifs.

Chaque option vous permet de renforcer votre image, de capter l'attention des participants et de valoriser votre engagement auprès de la communauté. Composez la formule qui correspond le mieux à votre stratégie et maximisez votre impact lors de cet événement incontournable.

Désignation			Tarifs en Mad
Augmenter votre impact lors des symposiums	Moyen de Communication	 Branding : Mapping dans la salle.	20 000
		 Pop up: Visualisation d'une durée de 2 secondes du produit ou du logo minimum 5 fois lors du symposium	20 000
		 Notification mobile : Envoyée à tous les participants au congrès	10 000
		 Quiz	10 000
Augmenter votre visibilité lors de l'événement	Insertion du logo 	Insertion du logo de la société sur la page web du congrès	20 000
		Insertion du logo de la société sur le programme	10 000
		Bannière au cours des conférences	20 000
	Insertion produit 	Insertion du produit de la société sur la page web du congrès	30 000
		Insertion du produit de la société sur le programme	10 000



SMR

الجمعية المغربية للطب الإشعاعي
Société Marocaine de Radiologie
Moroccan Society of Radiology
www.smradiologie.org



Termes et conditions générales

24^{èmes} Journées de l'Association
Franco-Marocaine de Radiologie

I. Réservation d'un espace avec l'agence organisatrice

L'accès et l'utilisation de l'espace d'exposition au sein du congrès impliquent une adhésion inconditionnelle aux présentes conditions. Toute utilisation non conforme à ces conditions est strictement interdite.

1. Réservation d'un espace

La réservation de l'espace d'exposition au Congrès est soumise à l'approbation de l'agence organisatrice du congrès.

2. Coûts et paiement

Les frais d'exposition au congrès sont établis conformément aux modalités de paiement convenues entre l'Agence et l'exposant. Tout paiement doit être effectué en temps opportun, conformément aux termes convenus. Les tarifs sont accordés sur la base des participations des partenaires au financement de l'événement (symposiums, ateliers, métrage, prises en charge, la visibilité des stands) 1^{er} confirmé, 1^{er} servi.

3. Gestion des espaces

Pour une bonne gestion ergonomique de l'espace d'exposition, il est expressément interdit d'utiliser des supports de type «ROLL-UP» Cependant, les sponsors ne souhaitant pas bâtir un stand peuvent avoir recours à l'agence organisatrice pour un stand Backlight avec plancher à un prix avantageux.

4. Responsabilités de l'exposant

L'exposant est tenu de superviser, d'aménager et de maintenir son espace d'exposition conformément aux directives fournies par l'Agence. Il est également responsable de la sécurité et de l'intégrité de son espace.

5. Propreté et maintenance

L'exposant est responsable de maintenir son espace d'exposition propre et en bon état tout au long de l'événement.

6. Délais

L'agence organisatrice doit avoir les coordonnées de l'agence constructrice du stand du sponsor pour :

- Une bonne optimisation de la logistique organisationnelle ;
- Préparer les badges de l'équipe technique, sous réserve de la communication des photos et CIN des personnes concernées.

7. La maquette du stand

Les exposants doivent soumettre une maquette conforme aux conditions de l'agence organisatrice, afin d'assurer un espace exposition esthétiquement et ergonomiquement réussi. Cette maquette doit avoir une hauteur uniformisée de 2,5 mètres et ne doit pas comporter de murs latéraux. Les exposants doivent la communiquer à l'agence organisatrice pour une validation, deux semaines avant le congrès.

8. Travaux de construction

Les agences constructrices des stands doivent veiller à ce que les murs du stand soient bien finis, tant au niveau de la façade que du dos du stand.

Les travaux de menuiserie et la peinture au pistolet sont strictement interdits dans la salle d'exposition.

9. Montage et démontage des stands

L'Agence organisatrice du congrès alloue un créneau spécifique pour le montage et démontage de l'espace d'exposition.

Les exposants doivent respecter strictement les dates et les horaires alloués. Tout dépassement de ce délai peut entraîner des retards dans la fluidité des préparatifs du congrès.

10. Modifications du plan d'exposition

L'Agence se réserve le droit d'annuler ou de modifier l'emplacement de l'espace d'exposition pour des raisons indépendantes de sa volonté, notamment des raisons logistiques.

11. Confirmation d'un espace stand et modalités de paiement

La confirmation d'un espace stand doit être faite par écrit selon un formulaire à télécharger de la plateforme de réservation de stands.

12. Assistance durant le congrès

Un Exhibition manager est mis à votre disposition pour une meilleure assistance pré-congrès et au cours du congrès. Disponible pour répondre aux questions des exposants, ainsi que pour les assister dans la planification et la logistique de leur participation.

13. Livraison de matériel

Toute livraison de matériel doit impérativement être autorisée au préalable par l'agence organisatrice de l'événement.

II. Sur le lieu de l'événement

D'une manière générale, Il est interdit de clouer, visser, coller sur la structure. Toutes détériorations causées par les installations et décorations de quelque nature que ce soit, seront à la charge du sponsor ou de son fournisseur de services (agence constructrice des stands,...). Les murs des halls d'exposition, piliers, escaliers, portes et autres ne pourront en aucun cas être utilisés pour la décoration.

Par ailleurs, il est interdit de procéder :

- A tous travaux touchant les conduits de fumée, les conduits d'eau, d'air comprimé, Les circuits électriques et téléphoniques, les canalisations d'eau ou de vidange.

- A Tous percements de trous pour accrochage ou scellement.

- A la dépose des portes, des fixations d'antennes, etc...

- Au placement ou déplacement de meuble, sans prendre les précautions et mesure nécessaires pour ne pas causer les rayures de marbre, les frottements et casse des carreaux au sol.

Les réparations des dommages consécutifs à l'inobservation des clauses ci-dessus sont intégralement à la charge du sponsor ou de son fournisseur de services (agence constructrice des stands,...).

Le matériel exposé ne peut en aucun cas dépasser les hauteurs des stands du (2,50 m) au sol sauf accord spécifique de l'agence organisatrice de l'événement.

Pour des raisons impératives de sécurité, les stands ne peuvent être recouverts par un toit. Les exposants qui n'utilisent pas la structure fournie par l'établissement lieu de l'événement doivent se conformer aux normes fixées en matière de hauteur (2,50 m au maximum). La charge maximum autorisée au sol est de 500 kg au m².

14. Parking et Décharge des véhicules

Les camions et voitures des sociétés intervenantes ne pourront rester en stationnement sur le lieu de déchargement. Ils devront être garés sur la voie publique.



Termes et conditions générales

24^{èmes} Journées de l'Association
Franco-Marocaine de Radiologie

La plage horaire accordée à la décharge des véhicules des agences constructrices des stands doit être respectée afin d'assurer une bonne fluidité du congrès.

15. Douane

Il appartient au Client/Prestataire d'accomplir les formalités douanières pour les matériaux et produits en provenance de l'étranger. L'agence organisatrice de l'événement ne pourra être tenue responsable des difficultés qui pourraient survenir lors de ces formalités. Chaque sponsor pourvoira au transport, à la réception, à l'expédition de ses colis ainsi qu'à la reconnaissance de leur contenu.

16. Stockage pendant l'événement

Il n'est pas prévu de lieu de stockage pour les caisses et emballages (vides, divers) au lieu de l'événement. Le Prestataire devra prévoir de les faire enlever au montage et livrer à nouveau pour le démontage.

17. Acheminement du matériel dans l'enceinte du palais des congrès

Il appartient sponsor ou de son fournisseur de services (agence constructrice des stands,.....) de prévoir le matériel ainsi que le personnel nécessaire au transport de ses colis et caisses.

D'une manière générale, l'agence organisatrice ne fournit ni personnel, ni matériel de manutention, sauf demande expresse par email adressée à l'agence (prévoir des coûts supplémentaires).

18. Évacuation du matériel après l'événement

Tout matériel doit être déchargé aux dates et heures fixées par l'agence organisatrice de l'événement.

Il convient aux sponsors et exposants de prendre toutes les mesures nécessaires relatives à l'enlèvement et à la réexpédition de leur matériel, le stockage ne pourra pas être assuré dans le lieu de l'événement.

L'agence organisatrice se réserve le droit de faire enlever et transporter aux décharges publiques tout objet (colis, caisses, tapis, moquettes, cloisons, brochures, etc...) non réclamé ou éventuellement laissé par les exposants et/ou Organisateurs à l'issue de la manifestation. Cette prestation sera facturée au Client.

19. Nettoyage

Le nettoyage des zones de circulation est effectué chaque jour par les soins de l'établissement qui accueille l'événement.

Le nettoyage intérieur des stands appartient aux exposants. Il peut être effectué par le service de nettoyage de l'agence, sur demande.

20. Dispositions de sécurité à respecter par les organisateurs

L'organisateur devra respecter toutes les mesures imposées par les Pouvoirs Publics et notamment en ce qui concerne la sécurité, les règlements et consignes concernant les conférences, congrès, expositions, foires et salons. Ces mesures n'excluent pas le cahier des charges détaillé qui doit être soumis à l'agence organisatrice avec en copie les autorités compétentes, pour validation préalable.

21. Dispositions spéciales pour les Expositions

Les machines en fonctionnement exposées sur les stands doivent faire l'objet d'une déclaration auprès de l'organisateur un mois avant l'ouverture au public. Les moteurs thermiques ou à combustion, les générateurs de fumée, le gaz propane, les gaz dangereux, les sources radioactives, les rayons X et les lasers présentés sur les stands doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès de l'administration compétente avant le montage. Cette demande d'autorisation sera transmise à l'administration par l'organisateur assisté par le Directeur sécurité et sûreté de l'établissement qui abrite l'événement.

22. Aménagement des lieux

En fonction de leur réaction au feu, les matériaux d'aménagement et les uniformes du Personnel, staff et vacataires sont de cinq catégories :

- M0: incombustible
- M1: non inflammable
- M2: difficilement inflammable
- M3: moyennement inflammable
- M4: facilement inflammable

b) La preuve du classement de réaction doit être apportée :

- Soit, par le procès-verbal d'essai réalisé par un laboratoire agréé,
- Soit, par le marquage de conformité à la NORME MAROCAINE.
- Pour les tissus ignifugés, la preuve du classement de réaction au feu doit être apportée.
- Soit, par identification placée en lisière si le traitement d'ignifugation est effectué en usine ou en atelier.
- Soit, par un tampon ou un sceau si le traitement d'ignifugation est effectué "in situ".
- Pour les matériaux traditionnels présentant les classements conventionnels suivants :

Classement M0

- Verre, brique, plâtre, ardoise, fer, acier, aluminium, produits céramiques.

Classement M3

- Bois massif non résineux d'au moins 14 mm d'épaisseur, bois massif résineux et panneaux dérivés du bois (contre-plaqué, lattés, particules, fibres) d'au moins 18 mm d'épaisseur

Classement M4

- Bois massif non résineux d'épaisseur inférieure à 14 mm, bois massif résineux et panneaux dérivés du bois d'épaisseur inférieure à 18 mm
- Il n'est pas nécessaire d'apporter la preuve du classement.

c) Les matériaux utilisés doivent présenter les classements suivants :

- Constitution et aménagement des lieux et notamment leur cloisonnement et ossature : M3
- Décoration florale de synthèse en grande quantité : M2
- Revêtement des podiums, estrades ou gradins : M3
- M3 si la hauteur est supérieure à 0,30 m et la superficie supérieure à 20 m²
- M4 dans les autres cas
- Vélums d'allure horizontale : M1 (classement M2, si le bâtiment est protégé par une installation d'extinction automatique à eau).
- L'ignifugation des installations est obligatoire. Elle doit être réalisée par une entreprise qualifiée, délivrant label de garantie d'un organisme agréé.



Termes et conditions générales

24^{èmes} Journées de l'Association
Franco-Marocaine de Radiologie

23. Installations électriques

Les installations électriques sont établies à partir d'un coffret de livraison qui doit être inaccessible au public, tout en restant facilement accessible au personnel de l'établissement qui abrite l'évènement.

Ces installations sont réalisées conformément à la norme NFC15-100 ; elles sont exploitées sous la responsabilité des Organisateurs.

Les principales obligations réglementaires sont les suivantes :

- a) Tous les câbles apparents doivent être cachés par des goulottes bombées en prenant en considération la couleur du sol.
- b) les câbles souples doivent être du type HO7 RNF ou équivalent
- c) toutes les canalisations -si canalisation il y a- doivent comporter un conducteur de protection relié à la borne de mise à la terre du coffret de livraison du stand
- d) les appareils de classe 1 doivent être reliés au conducteur de protection
- e) les circuits d'alimentation des socles de prise de courant doivent être protégés par des dispositifs de courant inférieur ou égal à 16 A
- f) les socles de prises de courant doivent être du type à obturateurs.

24. Utilisation du butane ou du propane en bouteilles

L'agence organisatrice interdit STRICTEMENT tout accès des bouteilles de gaz pour

utilisation ou autre pendant un évènement dans le lieu de l'évènement, pendant le montage, exploitation et démontage.

25. Appareils de chauffage indépendants

L'utilisation dans les bâtiments d'appareils de chauffage indépendants électriques à Combustible gazeux, à combustible liquide ou à combustible solide est INTERDIT.

26. Lutte contre l'incendie

L'implantation et l'aménagement des lieux ne doivent pas compromettre l'accessibilité aux R. I. A., aux extincteurs et aux commandes de désenfumage ou autre organe de sécurité. L'ensemble doit être visible, accessible et utilisable en permanence

Les liquides particulièrement inflammables (oxyde d'éthylène, sulfure de carbone, éther) sont Interdit.

27. Produits interdits

Les produits suivants sont interdits au sein du lieu de l'évènement :

- Échantillons ou produits contenant un gaz inflammable,
- Ballons gonflés avec un gaz inflammable ou toxique,
- Articles en celluloïd,
- Articles pyrotechniques et explosifs,
- Oxyde d'éthyle, sulfure de carbone, éther sulfurique et acétone,

-Acétylène, oxygène et hydrogène (sauf dérogation administrative).

En particulier, il est fait obligation à l'Organisateur de veiller à garantir en toute occasion le libre accès des portes de sorties, issues de secours, dispositifs pour l'évacuation des fumées (tirer-lâcher et R. I. A.).

Ne disposer à l'intérieur du lieu de l'évènement aucun élément susceptible de diminuer l'efficacité du système d'extinction automatique à eau et les dispositifs d'évacuation des fumées.

L'agence organisatrice octroi à la Direction de Sécurité et Sureté de l'établissement qui abrite l'évènement le droit de faire enlever tout matériel dangereux, insalubre ou dégagant des odeurs désagréables, nuisibles ou gênantes, ainsi que toutes les installations susceptibles de nuire à l'aspect général.

28. Signature du contrat

Le présent contrat nécessite d'être signé, cacheté, et retourné à l'agence, accompagné du bon de commande, et assorti de la mention "lu et approuvé".

29. Annulation

Toute annulation doit être signalée par écrit et des frais seront déduits en fonction de la date de réception de l'avis.

(Voir les conditions d'annulation).



SMR

الجمعية المغربية للطب الإشعاعي

Société Marocaine de Radiologie

Moroccan Society of Radiology

www.smradiologie.org



Termes et conditions générales

24^{èmes} Journées de l'Association
Franco-Marocaine de Radiologie

III-PRINCIPALES MESURES DE SÉCURITÉ À RESPECTER

Nous vous rappelons ci-après les principaux points à respecter afin d'éviter les non conformités les plus flagrantes :

A.ELECTRICITÉ

- Réalisation des connexions dans les boîtes adaptées
- Mises à la terre des masses métalliques et appareils accessibles, avec un conducteur de protection à la terre
- Protection de chaque circuit contre les surintensités
- Pas d'utilisation de fiches multiples (boîtiers multiples autorisés)
- Tableau électrique dégagé et facilement accessible au personnel du stand mais inaccessible au public
- Prises de courant à obturateurs
- Câbles souples du type H07 RNF ou équivalents

B. INCENDIE

- Gaz butane ou propane : bouteilles protégées, appareillage conforme, maximum
- 13 kg
- Pas de stockage de gaz à l'intérieur des bâtiments
- Tissus ou voiles servant à la décoration, ignifugés.
- Présentation de machines ou engins en fonctionnement, et toute exposition à dangers Particuliers.
- Chapiteaux et tentes d'exposition implantés à plus de 8 mètres des bâtiments.

C. PERMIS DE FEU

Le PERMIS DE FEU est établi dans un but de prévention contre les dangers d'incendie et d'explosion occasionnés par les travaux par point chaud (chalumeau et arc électrique notamment). Il est délivré par le chef d'entreprise industrielle ou son représentant qualifié, pour chaque travail de ce genre exécuté soit par le personnel propre de l'entreprise, soit par celui d'une entreprise différente.

Il ne concerne pas les travaux effectués à des postes de travail permanents de l'entreprise. Il doit être renouvelé chaque fois qu'un changement d'opérateur, de lieu, de méthode de travail...intervient dans le chantier.

Les intervenants dans les lieux doivent informer le service de Sécurité et Sûreté pour obtenir l'autorisation de travaux par points chaud avant de commencer l'intervention.

PORT DES E.PI (Equipements de Protection Individuelle)

Les travailleurs sont tenus d'utiliser des équipements de protection individuelle (EPI) lorsque cela s'avère nécessaire, Les EPI contribuent à prévenir les blessures et les atteintes à la santé des travailleurs.

Des EPI ne doivent être utilisées que si le risque d'accident ou de maladie ne peut pas être empêché ou limité de manière suffisante par des mesures de substitution, des dispositifs de sécurité ou des mesures d'ordre organisationnel.

Les sociétés qui assurent le montage et le démontage sont tenues de mettre les EPI nécessaires à la disposition de leurs collaborateurs et d'assumer les frais qui y sont liés.

Lu et approuvé

• Organisé par la •



SMR

الجمعية المغربية للطب الإشعاعي

Société Marocaine de Radiologie

Moroccan Society of Radiology

www.smradiologie.org

info@smradiologie.org

+212 666 775 778



en partenariat avec



Beyond Com

Agence d'événementiel

www.beyondcom.ma

beyondcom.3c@gmail.com

Sara Sadik: +212 661 736 028